Pologne: demande d'adhésion du 8 avril 1994 et partenariat

1997/2174(COS) - 24/03/1999

La commission adopté le rapport sur les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion par la Pologne. De manière générale, le rapport souligne les difficultés restant à surmonter mais se félicite des progrès accomplis. Il insiste pour que les réformes mises en oeuvre s'accompagnent de mesures visant à atténuer les conséquences sociales pour la Pologne. La commission, par son rapporteur, Mme Magdalene HOFF (PSE, D), se félicite des progrès rapides dans le "screening" de l'acquis communautaire et estime que les réformes déjà entrées en vigueur permettront d'adapter la législation polonaise à cet acquis. Il faut poursuivre résolument le processus de privatisation des grandes entreprises d'État et la réforme structurée de l'agriculture polonaise, notamment dans le sens d'une exploitation plus respectueuse de l'environnement. Le rapport souligne le retard à rattraper dans la transposition de la législation de l'environnement. Il se félicite de la campagne d'information prévue par le gouvernement concernant l'adhésion à l'Union et encourage le parlement polonais à continuer à donner aux citoyens une idée positive de l'Europe en dépit des coûts sociaux élevés qu'entraînent pour de nombreuses personnes le processus de modernisation et de préparation à l'adhésion. Il est enfin demandé au gouvernement polonais d'élaborer un calendrier concret et réalisable pour les négociations d'adhésion et leur éventuelle conclusion.